

**Mme CHRISTINE BEAULIEU :**

Merci.

585 **LE PRÉSIDENT :**

Donc, la commission est très satisfaite de votre présentation. Je vous remercie beaucoup. Je demanderais maintenant le Centre d'Éducation et d'Action des femmes (CÉAF) à se présenter, s'il vous plaît.

590

**Mme JULIE LEBLANC :**

Bonjour!

595 **LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir!

**Mme JULIE LEBLANC :**

600

Bonsoir! On est très heureuses d'être ici. On va commencer par remettre aux commissaires un petit biscuit à la m'lasse parce que, au Centre de femmes on aime ça accueillir nos gens qu'on côtoie. Donc, c'est un biscuit à la m'lasse pour faire un petit clin d'œil à notre quartier « Au faubourg à la m'lasse ».

605

Alors, on remercie vraiment le musée de nous accueillir et aussi l'OCPM de nous offrir la possibilité de prendre la parole. Pour nous c'est important. Devant vous, il y a quelques militantes du Comité d'action, du Comité d'action locale – du CÉAF – elles ne sont pas toutes ici parce que

610 c'est un défi de prendre la parole en public, mais ces supers militantes ont accepté d'être ici ce  
soir. Puis je veux que vous sachiez que la rédaction de ce mémoire est le fruit de longues  
discussions que nous avons eues parce que, pour nous, c'était sérieux la consultation. Alors, on  
va commencer.

615 Nous sommes des militantes du Centre d'Action des femmes. Nous aimons notre  
quartier et nous sommes attachées à son histoire. Nous sommes combattives – **nous sommes  
résistantes** – nous ne nous mettrons jamais à genoux devant les multiples attaques, nous  
disons haut et fort : **Non à la gentrification !**

620 **Mme LOUISE MILLER :**

Nous avons peu d'espoir d'influencer vos décisions politiques et économiques. La Ville  
a-t-elle les mains liées? Nous levons le poing et tendons la main à nos voisines et voisins afin de  
résister à l'envahissement des promoteurs immobiliers.

625

**Mme GUYLAINE FANCHIN :**

630 Nous avons le devoir de prendre la parole et de nommer notre indignation. Nous  
sommes inquiètes pour l'avenir de notre quartier. Nous demandons à l'arrondissement  
Ville-Marie de sortir de sa logique qui exclut de notre quartier les gens qu'on aime. Celles et ceux  
qui résident depuis longtemps mais qui n'ont plus les moyens de faire face à la hausse des  
loyers.

635 **Mme PASCALE TERRIEN :**

640 La gentrification et ses conséquences sur nos vies sont le reflet d'une société qui place  
au cœur de ses priorités l'économie et l'appât du gain aux dépens de tant de citoyennes et  
citoyens. Les membres et les militantes du CÉAF s'opposent aussi à la vision de  
l'arrondissement et de promoteurs immobiliers qui mettent de l'avant une stratégie de la

densification de notre quartier : **Centre Sud en danger !**

**Mme HILDA VIVEIROS :**

645 Les locataires moins fortunés de notre quartier vivent beaucoup d'insécurité et de stress. Elles et ils ont peur d'être expulsés de leur logement. Plusieurs ménages ont dû quitter notre quartier. C'est un drame de déraciner ainsi des gens, inhumain de les éloigner de leur lieu d'appartenance.

650 **Mme CAROLE LIBION :**

Tous les terrains vacants et les bâtiments vides du quartier sont convoités par des promoteurs de condo, ce qui a pour résultat de laisser trop peu de possibilités de développement de nouveaux logements sociaux. La Stratégie d'inclusion de logements abordables est  
655 nettement insuffisante. Les listes d'attente de l'Office municipal d'habitation et du Comité logement Ville-Marie démontrent clairement les besoins urgents des gens de notre quartier en matière de logements sociaux et décents. L'arrondissement doit tout mettre en œuvre pour respecter le droit fondamental qu'est le droit au logement, et ce, pour l'ensemble des résidents.

660 **Mme INES GARDUNO :**

La pauvreté extrême dérange. Plusieurs intervenants et intervenantes témoignent de l'augmentation du harcèlement, de la pression vécu par les personnes itinérantes et sans domicile fixe.

665

**Mme CAROLE LIBION :**

L'arrivée massive de résidents aux revenus élevés gonfle artificiellement le revenu moyen de notre quartier, ce qui entraîne la diminution de certains services publics pourtant  
670 essentiels, comme les petits déjeuners dans les écoles, les services dans les CLSC, etc.

**Mme HILDA VIVEIROS :**

675 Les conséquences de la densification sont désastreuses. Celle-ci contribue à appauvrir la population puisque les loyers augmentent, le prix des aliments augmente, le service d'aide diminue, les logements locatifs sont de plus en plus rares et de moins en moins abordables.

**Mme PASCALE TERRIEN :**

680 Des commerces bien enracinés dans la vie du quartier ont fermé leurs portes. Pensons notamment aux trois commerces de la Place Frontenac. Nous savons pertinemment que leur disparition est le résultat de la gentrification de notre quartier qui cherche à attirer une nouvelle clientèle plus fortunée. Résultat : les personnes qui utilisaient quotidiennement ces commerces abordables et accessibles, comme les résidents et résidentes à mobilité réduite des Tours  
685 Frontenac sont laissés sans ressource.

**Mme GUYLAINE FANCHIN :**

690 Nous sommes des militantes anti pauvreté et nous sommes aussi féministes.

**Mme LOUISE MILLER :**

695 Plusieurs femmes ont peur de marcher dans le quartier. Plusieurs ne sortent plus la nuit venue. Des rues sont mal éclairées, des harceleurs sévissent autour des stations de métro en toute impunité. Des femmes se font siffler, harceler, suivre, insulter, menacer, agresser dans les rues, ruelles, transports en commun, parcs, et même dans leur logement.

**Mme JULIE LEBLANC :**

700 Le problème des violences sexuelles et de l'insécurité vécu par les femmes dans le quartier est structurel, social et politique. Il prend racine dans les relations de pouvoir et de

705 domination. Pourtant, dans les faits, les citoyennes du Centre-Sud devraient, tout comme leur concitoyens, avoir le droit de vivre et de circuler librement sans avoir peur partout et à toute heure.

**Mme LOUISE MILLER :**

710 Nos propositions. Que l'arrondissement mette en place des moyens afin de permettre aux ménages à faibles revenus de pouvoir continuer à vivre dans le quartier.

**Mme GUYLAINE FANCHIN :**

715 Pendant une période d'un an, instaurer un moratoire sur les nouvelles constructions de condos et les transformations des logements locatifs en condo afin de réfléchir collectivement à l'avenir de notre quartier dans une optique de justice sociale.

**Mme PASCALE TERRIEN :**

720 Que l'arrondissement établisse une double fixation de taxes foncières : une pour les logements sociaux et une autre pour les logements locatifs et condos.

**Mme HILDA VIVEIROS :**

725 Rappelons que notre mairesse, madame Valérie Plante – ah, excusez – Que l'arrondissement mette sur pied un comité qui travaille à améliorer la sécurité des femmes dans le quartier. L'arrondissement doit lancer un message clair de tolérance zéro face aux violences vécues par les femmes.

730 **Mme CAROLE LIBION :**

Rappelons que notre mairesse, madame Valérie Plante, s'est engagée auprès d'ONU-

femme le 8 mars dernier à faire de Montréal une ville sûre pour les femmes.

735

**Mme INES GARDUNO :**

Le temps est grandement venu de prendre des moyens concrets pour y arriver.

740

**Mme HILDA VIVEIROS :**

Tant que toutes les femmes ne pourront pas vivre librement dans notre quartier : **Nous serons en marche!**

745

**LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup. C'est un témoignage vraiment émouvant. Je vous remercie de votre présence ce soir. Les commissaires auraient quelques petites questions concernant votre présentation.

750

**M. CHRISTIAN GIGUÈRE, commissaire :**

Bien, moi j'ai été... il y a deux thèmes que je retiens en particulier : la question de la sécurité et... oui, pardon, vous m'entendez bien?

755

**Mme PASCALE TERRIEN :**

Oui, parce que moi je suis malentendante, ça va m'aider.

760

**M. CHRISTIAN GIGUÈRE, commissaire :**

Oui, excusez-moi. Et cette idée de moratoire, pouvez-vous m'expliquer : admettons qu'on

765 a terminé la réflexion, le moratoire est terminé, si vous aviez à traverser René-Lévesque et aller dans des secteurs en requalification ce soir, ce serait dans quel contexte, à quelle condition? Pouvez-vous m'expliquer un petit peu plus en détails?

**Mme JULIE LEBLANC :**

770 Je ne comprends pas. Est-ce que vous parlez de notre moratoire sur les condos et les transformations?

**M. CHRISTIAN GIGUÈRE, commissaire :**

775 Oui, la proposition, exact.

**Mme JULIE LEBLANC :**

780 Donc, nous, dans le fond, ce qu'on se dit, c'est que les projets qui sont présentement en cours c'est quelque chose qui est comme acquis, c'est quelque chose qui va se passer dans le quartier. On sait que depuis les dernières années, il y a eu beaucoup de nouvelles constructions de condos dans notre quartier, beaucoup de transformations. Des femmes de chez nous ont été victimes de ces reprises de logements quand il y a eu des reprises pour condos.

785 Nous, ce qu'on se dit, c'est que notre quartier, on le reconnaît plus beaucoup puis ce qu'on aimerait c'est qu'on prenne un temps d'arrêt tout le monde ensemble puis qu'on se dise O.K. ce qui a été fait a été fait, mais prenons un temps d'arrêt. N'acceptons plus de projet puis discutons ensemble sur comment on voit maintenant l'avenir, puis comment on peut faire surtout nous, ce qui nous inquiète beaucoup c'est que les personnes qui ont moins de sous puissent  
790 continuer à rester dans le quartier.

Nous, on pense que le quartier Centre-Sud devrait dans les années à venir surtout construire du logement social en mémoire de toutes les personnes qu'on a chassées de notre

795 quartier, je pense qu'il faut que justice soit rendue pour les locataires moins fortunés.

**LE PRÉSIDENT :**

800 Je vous remercie beaucoup. La question est assez claire et a été présentée de façon importante, parce qu'on a lu déjà la centaine de mémoires qui nous a été présentée plus toutes les belles participations qu'on a eues lors des activités de la commission. Mais, l'arrondissement nous a beaucoup dit qu'ils ont très peu d'emprise sur les propriétaires privés qui ont des logements locatifs. Les citoyens nous disent «on veut conserver ces logements-là.» Donc, il y a comme un mur à franchir là, fait qu'il y a un mur très difficile.

805 Donc, est-ce que vos organismes, par exemple, sont beaucoup sollicités, par exemple, il y a des organismes à but non lucratif qui deviennent propriétaires de ces logements-là, qui peuvent les transformer pour maintenir le... est-ce que c'est quelque chose qui est une voie de solution dans les logements existants, ou plutôt, au contraire, tout doit porter sur les logements à construire? C'est comme deux volets, parce que ce qui est beaucoup présenté comme étant le droit du propriétaire d'avoir son propre édifice à logements puis il augmente ses prix et il peut rénover, puis à ce moment-là les gens sont chassés. Est-ce que votre réflexion porte aussi autant sur le logement locatif existant où là, on est aux prises avec un propriétaire ou sur le nouveau type de logement ?

815 L'autre question que je vais vous poser après, c'est que si ça porte aussi sur le nouveau logement, qu'est-ce que vous allez demander que soient ces nouveaux logements-là? Est-ce que vous allez vous sentir à l'aise d'aller habiter dans un quartier qui risque de ne pas vous ressembler? Et pour qu'il vous ressemble, qu'est-ce qu'il faudrait qu'on fasse?

820

**Mme JULIE LEBLANC :**

Beaucoup de questions.



825 **LE PRÉSIDENT :**

C'est beaucoup de questions, mais je pense que...

830 **Mme JULIE LEBLANC :**

Je vais essayer de répondre à quelques-unes, puis si j'en oublie, vous me le direz. D'abord, j'ai le goût de vous dire qu'au Québec, il y a des exemples de villes, notamment à Québec, où il y a eu des moratoires pour empêcher les transformations de logements locatifs vers les condos. Il y a eu d'autres choses qui se sont faites, mais je pense que c'est important de  
835 regarder ce qui s'est passé à travers le Québec à ce niveau-là. Donc, ça c'est une première réponse.

Nous on s'intéresse beaucoup aux logements qui existent déjà. C'est sûr qu'on regarde ce qui s'en vient, mais les logements sont déjà habités par des gens du quartier. Plusieurs y  
840 demeurent depuis longtemps. Aujourd'hui, nous-mêmes on est propriétaire au CÉAF de notre immeuble, puis aujourd'hui, je voyais un de nos locataires qui reste dans notre immeuble depuis 47 ans. Donc, lui, il est attaché à son quartier. Fat que oui, on s'intéresse beaucoup aux logements qui sont actuellement là. Pour nous, c'est essentiel que les gens qui vivent dans leurs logements puissent continuer d'y vivre.

845 C'est sûr que tout ne peut pas s'adresser à la Ville de Montréal. La Ville de Montréal n'a pas tous les pouvoirs, mais la Ville de Montréal a certains pouvoirs et a surtout des pouvoirs de représentations. La Ville de Montréal, c'est un acteur important, donc je pense qu'elle se doit de revendiquer des choses auprès du gouvernement du Québec et elle se doit de porter la voix de  
850 tous ses citoyens et citoyennes, puis dans la voix des personnes qu'elle a à porter, il y a les gens qui ont moins de sous.

Donc nous, on pense que notre quartier qui a quand même beaucoup de logements

855 locatifs, ça doit rester du logement locatif abordable vraiment pour les gens qui ont moins de  
sous. Pour nous c'est vraiment, vraiment important.

**LE PRÉSIDENT :**

860 Donc, je vais revenir sur une autre question. Il y a quelque chose qui est sorti de  
l'ensemble de ce qu'on lit. C'est qu'il y a beaucoup d'étudiants qui viennent occuper des  
logements dans le quartier, puis on voit qu'il y a à peu près 25% de la population qui quitte  
chaque année. Alors, parce qu'on n'entend pas beaucoup parler de ce volet-là, du fait que les  
logements – les grands logements – est-ce que c'est le cas, ou ils sont occupés par les étudiants  
865 puis que ça favorise... parce qu'on nous en parle pas beaucoup dans cette commission-ci.

**Mme JULIE LEBLANC :**

870 Bien, c'est certain qu'on en connaît. On côtoie des étudiantes qui doivent, pour arriver à  
se trouver un appartement, partager un appartement. Donc nous, on n'est pas contre ce... On ne  
veut pas mettre en opposition les droits des familles d'avoir accès à des logements puis les droits  
à des étudiants et étudiantes de partager des logements pour arriver d'avoir un toit sur leur tête,  
c'est notre première – je pense – position politique sur cette question-là.

875 Le problème c'est vraiment l'accessibilité au logement puis le fait qu'il n'y a pas  
beaucoup de logements accessibles économiquement pour la population étudiante. On a quand  
même un beau projet dans notre quartier qui est UTILE qui, je pense, répond un peu à ce  
besoin-là. Mais effectivement, c'est qu'il manque aussi de grands logements, il manque de  
grands logements pour les familles.

880 La question essentielle revient toujours, c'est l'accessibilité. Aujourd'hui, en tout cas, moi  
j'ai... on vous l'a déjà dit souvent quand on a pris la parole, le prix médian du quartier pour un  
logement – 899 \$ – bien, quand tu es étudiant ou étudiante, aux coûts que coûtent les frais

885 scolaires et tout, l'inscription à l'université, au CEGEP, tout ça, c'est sûr que les gens ont pas des  
sous pour se trouver un logement seul. Donc, je pense que la situation du logement est vraiment  
une grande question.

**LE PRÉSIDENT :**

890

Dans le nouveau quartier, on prévoit, disons, un certain nombre de logement social. Quand on dit logement social, c'est 50% de l'immeuble sera des logements qui seront subventionnés par le gouvernement, l'autre 50% seront attribués à des gens qui ont les moyens de payer le loyer médian. Donc, il va déjà y avoir un clivage important entre les deux types de population.

895

Comment vous allez vous reconnaître dans un nouveau quartier, parce qu'on annonce 1 000 nouveaux logements de type – environ – 1 000 nouveaux logements de type social, quelles seraient les conditions que vous souhaiteriez qui s'établissent dans le nouveau quartier pour vous assurer de vous reconnaître par rapport à ce que vous connaissez déjà de votre quartier?

900

**Mme JULIE LEBLANC :**

905

Avec tout le grand respect que je vous dois, je trouve ça drôle d'entendre «nouveau quartier», parce que notre quartier, il n'est pas nouveau, c'est un quartier qui nous appartient, qui appartient aux résidents et résidentes depuis vraiment super longtemps. Je pense que ça va être notre grand, grand, grand défi de justement ne pas faire un clivage, ne pas faire un autre quartier dans notre quartier. J'ai l'impression que dans le processus où on est rendu, on est rendu loin. Je pense qu'on va donner un héritage peut-être qui va être lourd.

910

Nous, on est prêt à partager notre quartier, on est prêt à partager l'espace d'habitation avec les gens. Mais je pense que le défi revient toujours à la même chose, c'est de ne pas se

915 faire chasser. Je pense que le défi de la Ville, puis ça nous on n'a pas toutes les solutions – mais je pense qu'on est des personnes de quartier – les groupes dans le quartier, les militants et militantes – ce sont des gens qui sont prêts à parler, ce sont des gens qui ont des idées.

920 Donc, je pense que le défi est de s'asseoir ensemble puis de voir – ça, ça faisait partie... vous me parlez pas beaucoup de nos propositions mais moi j'aimerais ça en parler – mais l'une de nos propositions dit à la Ville : trouvez des solutions pour qu'on inclut des gens sans que ça ait des conséquences sur les gens qui habitent puis qui ont moins de sous. Ça c'est vraiment quelque chose d'important.

925 Je pense qu'entre autres, une des choses... une des clés – une – c'est vraiment de faire une tarification différente pour le logement social puis pour les condos et les logements locatifs. Moi je pense que ça va nous permettre... là le temps va filer beaucoup mais moi je vis dans une COOP : il y a un cinquième de notre budget qui va aux taxes municipales. Bon, bien quand un cinquième de ton budget va à payer les taxes municipales, je peux vous dire qu'on ne met pas  
930 de sous de côté pour payer les réparations sur notre toit. Puis la conséquence directe, c'est des augmentations à chaque année pour faire une réserve en cas de réparations majeures.

Fait que je pense que le défi de la Ville – puis ça c'est un défi de la Ville – comptez sur nous pour répéter ces choses-là – on va les répéter – mais le défi c'est de faire en sorte de ne  
935 pas exclure les personnes qui vivent dans le quartier depuis plusieurs générations, pour plusieurs. Je pense que ça, c'est un défi important. Nous, on l'a dit dans notre mémoire, nous on est prêt à s'asseoir avec nos collègues du communautaire, avec les militants et militantes du quartier, puis la Ville... on ne se laissera pas faire. On ne se laissera pas chasser de notre quartier. Soyez assuré de ça!

940

**LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup. Une question, Danielle?

945 **Mme DANIELLE CASARA, commissaire :**

Oui. Moi, j'aimerais vous amener... d'accord...

950 **Mme JULIE LEBLANC :**

Oui, la sécurité des femmes.

955 **Mme DANIELLE CASARA, commissaire :**

J'ai remarqué que vous avez mis en annexe de votre document la déclaration citoyenne des femmes. Pourriez-vous me rappeler, est-ce que c'est quelque chose qui a été faite uniquement pour la soirée de ce soir? Dans quel contexte elle a été élaborée, cette déclaration-là, s'il vous plaît, pourriez-vous nous le rappeler?

960 **Mme JULIE LEBLANC :**

Louise, veux-tu répondre? Je vais donner la parole à Louise parce que Louise a participé à vraiment la rédaction de cette déclaration-là.

965 **Mme LOUISE MILLER :**

Merci. Oui, bonjour! Merci de nous recevoir ce soir. Moi, j'étais une des premières. La déclaration citoyenne – est-ce que vous m'entendez bien?

970 **Mme DANIELLE CASARA, commissaire :**

Très bien.

**Mme LOUISE MILLER :**

975

Oui? Parfait. La déclaration citoyenne, c'est en 2003, on était un groupe de femmes à ce moment-là, puis on a réfléchi comment on verrait notre quartier. Parce que, au départ, on s'est dit on aime notre quartier, puis là on a réfléchi ensemble pour cette déclaration-là. Je pense que vous l'avez vue, hein? Comme vous dites...

980

**Mme DANIELLE CASARA, commissaire :**

C'est ça.

985

**Mme LOUISE MILLER :**

C'est ça. Elle est en plusieurs points. On a réfléchi pour un quartier où il ferait bon vivre. C'est là-dessus qu'on s'est basé. On a pensé aussi, au point de vue de la sécurité des femmes, c'était l'éclairage dans les rues, ça en faisait partie. Être vues, être entendues. Mais il y a aussi... on s'est basé sur plein de choses, les logements aussi. Il y a aussi le patrimoine bâti. Il y avait aussi traverser des rues, comme encore aujourd'hui, bien cette déclaration-là est toujours d'actualité par rapport à, juste un exemple : pour traverser la rue Notre-Dame pour aller ce qu'on appelait anciennement le Parc Bellerive, le parc qui est...

990

995

**Mme DANIELLE CASARA, commissaire :**

Pied-du-Courant.

**Mme LOUISE MILLER :**

1000

...Pied-du-Courant. C'est difficile de traverser là, à cause que on n'a pas de temps, faut quasiment courir. Aussi, à l'époque, je me souviens, on voulait aussi des commerces de proximité. On voulait développer notre quartier pour... aussi des parcs, des espaces verts. C'était

1005 l'ensemble de ce qu'on voulait à l'époque. Cette déclaration-là, on l'a fait connaître parce qu'on  
l'avait fait, à l'époque, du porte à porte qu'on faisait pour la faire connaître à des gens, on avait  
été dans la cour, entre autres, au Café Touski, aussi la même chose pour expliquer qu'est-ce  
que c'était. Puis aussi, il y avait des signatures – pétition – pour la faire appuyer.

1010 On avait, à l'époque on avait été la présenter à Martin Lemay, qui était conseiller  
municipal à cette époque-là. Fait que, c'est ça. Là, on s'est rendu compte qu'avec le temps, les  
années passent mais cette déclaration-là est quand même toujours d'actualité aujourd'hui. Puis  
on aime notre quartier.

1015 **Mme DANIELLE CASARA, commissaire :**

Autrement dit, cette déclaration est un témoignage comme quoi toutes les questions du  
milieu de vie dans lequel vous habitez, vous avez une longue réflexion, et indirectement, ça  
répond un peu à la question de mes confrères sur quel milieu de vie vous aimeriez avoir dans le  
1020 quartier existant et dans la zone qui est en requalification?

**Mme LOUISE MILLER :**

Oui.

1025

**Mme DANIELLE CASARA, commissaire :**

Vous m'avez pressenti que j'allais vous parler de sécurité, naturellement. Vous  
mentionnez pas mal d'aspects qui troublent la sécurité des femmes dans le quartier existant en  
ce moment. Je ne sais pas si vous avez pris connaissance de certains dessins, de certaines  
propositions de l'arrondissement dans le quartier existant et dans le futur naturellement; s'il y a  
des choses qui vous ont frappées au niveau de la sécurité des femmes et, en général, qu'est-ce  
1030 que vous demanderiez à la Ville concernant l'augmentation d'un sentiment de sécurité des  
femmes? Quel outil la Ville pourrait utiliser?

1035

**Mme JULIE LEBLANC :**

1040 Il y a vraiment plusieurs. D'abord, vous dire qu'au CÉAF il y a un super comité contre le harcèlement de rue, parce qu'on mène présentement une campagne. C'est vraiment un problème dans notre quartier, mais dans l'ensemble des quartiers urbains. Donc, on mène vraiment une campagne contre le harcèlement de rue.

1045 Nous, on n'a pas toutes les solutions, à vrai dire. On identifie vraiment des problèmes mais on est bonne dans les solutions. C'est quand même beaucoup de choses, je trouve, pour un petit centre de femmes avec des militantes hyper convaincues et tout ça. Mais je pense que notre idée c'était de mettre sur pied un comité, parce qu'il y a le CÉAF, mais il y a plein d'autres centres de femmes – bien, pas centre de femmes, une maison d'hébergement, la librairie – je me rappelle plus de son nom... L'Euguélonne – donc on pourrait s'asseoir ensemble pour trouver des solutions. Je pense que, mais on en a puis il y en a qui sont identifiées justement, 1050 comme Louise disait, augmenter l'éclairage.

1055 Il y a, je pense qu'il y a tout un travail. Nous, ce qu'on ne veut surtout pas, c'est remettre juste la responsabilité sur les femmes. Moi, je pense qu'il y a un travail politique puis un travail d'éducation à faire. Fait que nous on pense vraiment que la Ville devrait financer des concertations féministes dans le quartier et des campagnes où on tente de responsabiliser et d'éduquer les gens sur la question du harcèlement puis des agressions sexuelles.

**Mme DANIELLE CASARA, commissaire :**

1060 Merci.

**Mme PASCALE TERRIEN :**

1065 Puis nous, on pense, étant donné tous les mouvements *#MeToo*, *#MoiAussi*, maintenant – et tous les autres – je pense qu'on est dans le meilleur moment pour aider à inclure les



1070 femmes et non les exclure. Nous c'est dans un but d'inclusion. Quand on vous parle de mettre un moratoire d'un an, ça veut pas dire qu'on rejette l'idée. Assoyons-nous, voyons ce qu'on peut faire collectivement, parce qu'au CÉAF c'est comme ça qu'on travaille de manière collective, chacune met son grain de sel, sa touche, sa couleur, apporte sa manière, et c'est de même qu'on fait avancer des choses.

1075 Nous on pense que dans toutes les situations, que ce soit de harcèlement, d'agression, l'homme doit être pris avec nous autres, il fait partie de la solution. C'est de la prévention, c'est de la – aidez-moi, les filles – c'est de l'éducation, c'est... pour que ça fonctionne, tout le monde, c'est collectif, c'est politique, tout le monde doit mettre la main à la roue.

**LE PRÉSIDENT :**

1080 Merci beaucoup. Alors, on vous remercie énormément de votre présentation.

**Mme JULIE LEBLANC :**

1085 On pourrait vous en parler longtemps.

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, puis on vous remercie énormément d'être venues nous en parler.

1090 **Mme JULIE LEBLANC :**

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

1095 J'appelle monsieur Rayside Labossière, s'il vous plaît. C'est monsieur Ron Rayside,